



Faits et chiffres relatifs à la participation de la Suisse au 8^e programme-cadre européen de recherche et d'innovation

(État au 20 mai 2020)

Le SEFRI rend régulièrement compte, à la demande des Chambres fédérales, de la participation de la Suisse aux programmes-cadres de recherche et d'innovation de l'Union européenne. Le présent récapitulatif contient les principaux faits et chiffres relatifs à la participation de la Suisse au 8^e programme-cadre européen de recherche et d'innovation (Horizon 2020) ainsi qu'au programme Euratom, depuis 2014. Il présente la version actualisée des statistiques tirées du rapport La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018. Ces statistiques se fondent sur les données officielles de l'Union européenne du 2 février 2020.

Aperçu

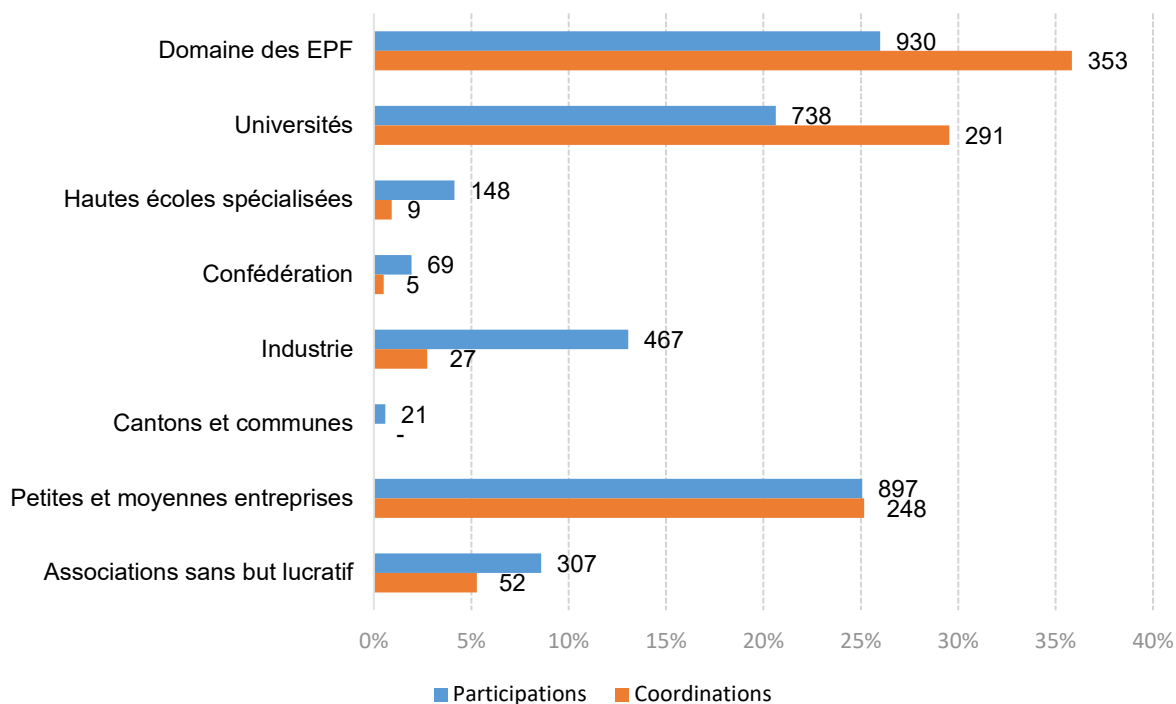
Tableau 1 : Nombre de participations et coordinations suisses et financement obtenu, par rapport à la participation globale

	7^e PCR et Euratom (2007 – 2013) (état novembre 2015)	Horizon 2020 et Euratom (2014 – 2020) (état juillet 2015)	Horizon 2020 et Euratom (2014 – 2020) (état mars 2018)	Horizon 2020 & Euratom (2014 – 2020) (état février 2020)
Part des participations suisses	3,2 % (4323)	1,8 % (318)	2,4 % (1942)	2,7 % (3577)
Part des financements obtenus	4,3 % (2496 Mio CHF)	2,2 % (172 Mio CHF)	3,5 % (1141 Mio CHF)	3,9 % (2203 Mio CHF)
Part des coordinations suisses	3,9 % (981)	0,3 % (15)	2,6 % (422)	3,6 % (985)

Remarques : Chiffre absolu des participations, des montants et des coordinations entre parenthèses. Le présent tableau actualisé est tiré du rapport La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018, page 6.

Participations et coordinations suisses par type d'institution

Figure 1 : Participations et coordinations suisses par type d'institution



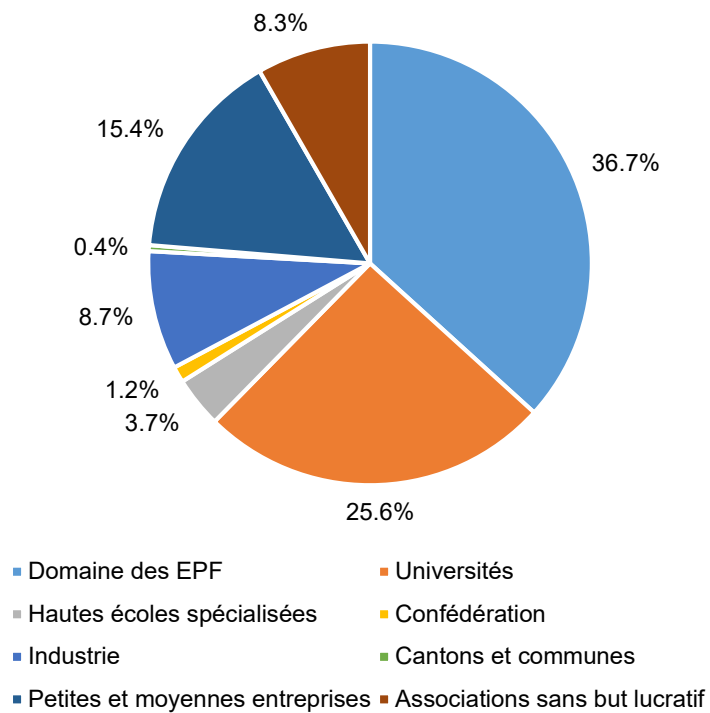
Remarque : Correspond à la figure 12 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018.

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

C'est clairement le domaine des EPF qui bénéficie de la plupart des participations (930, soit 26 %) et des coordinations suisses (353, soit 35,8 %) ainsi que de la plus grande part de subventions allouées à des institutions de recherche helvétiques (809,2 millions de francs, soit 36,7 %). Les EPF de Lausanne et de Zurich ont la part belle, totalisant à elles deux plus de 750 participations.

Après les EPF, la plus grande part des coordinations suisses et des financements obtenus (respectivement 29,5 % et 25,6 %) revient aux universités. En matière de participations les petites et moyennes entreprises (PME) et l'industrie, c'est-à-dire les grandes entreprises, sont des autres acteurs importants avec des parts de 25,1 % et 13,1 %.

Figure 2 : Répartition des contributions par type d'institution

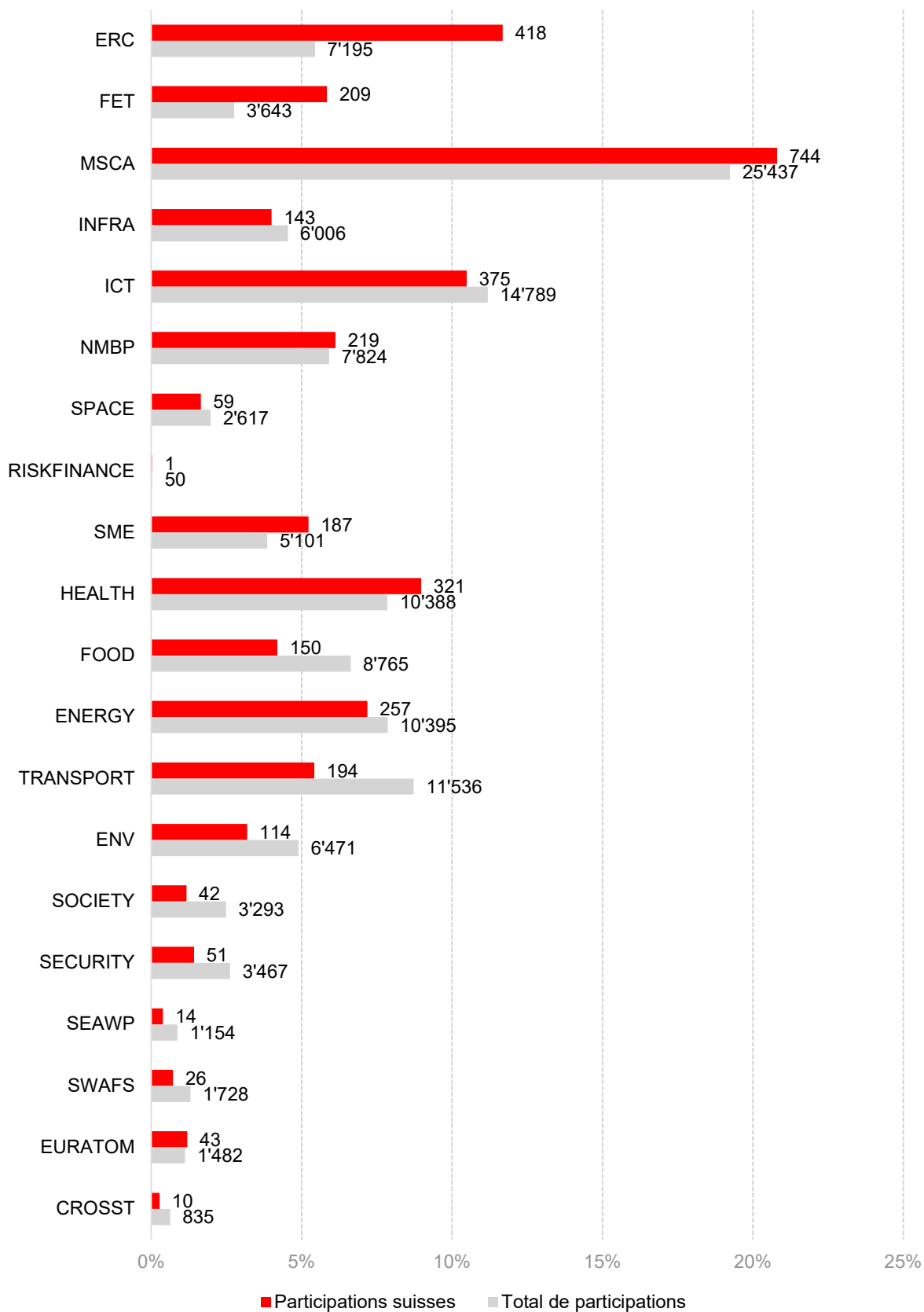


Remarque : Correspond à la figure 13 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018.

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

Participations suisses par programme

Figure 3 : Participations par programme, représentées dans leur rapport respectif au nombre total de projets

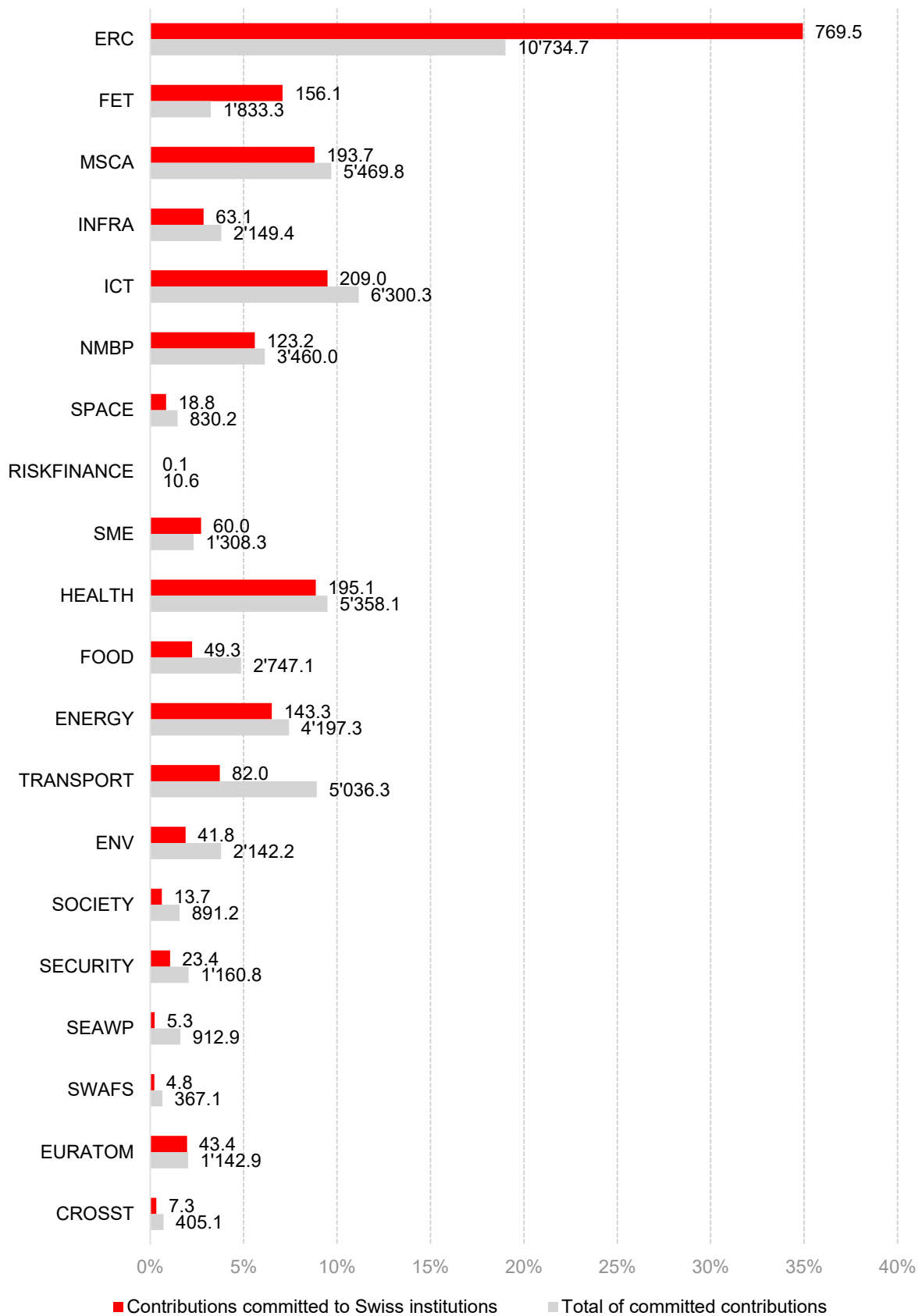


Remarque : Correspond à la figure 16 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018.

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

La figure 3 met clairement en évidence le fait que les institutions suisses sont principalement représentées, comme c'était déjà le cas lors du 7^e programme-cadre, dans les axes de recherche prioritaires et les programmes suivants : activités de mobilité des actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA) (744 participations), Conseil européen de la recherche (*European Research Council, ERC*) (418), domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC, *ICT* ; 375), domaine de la santé (321), domaine de l'énergie (257) ainsi que nanotechnologies, technologies des matériaux, biotechnologies et technologies de production (en abrégé NMBP ; 219).

Figure 4 : Contributions par programme, représentées dans leur rapport respectif (en millions de francs)



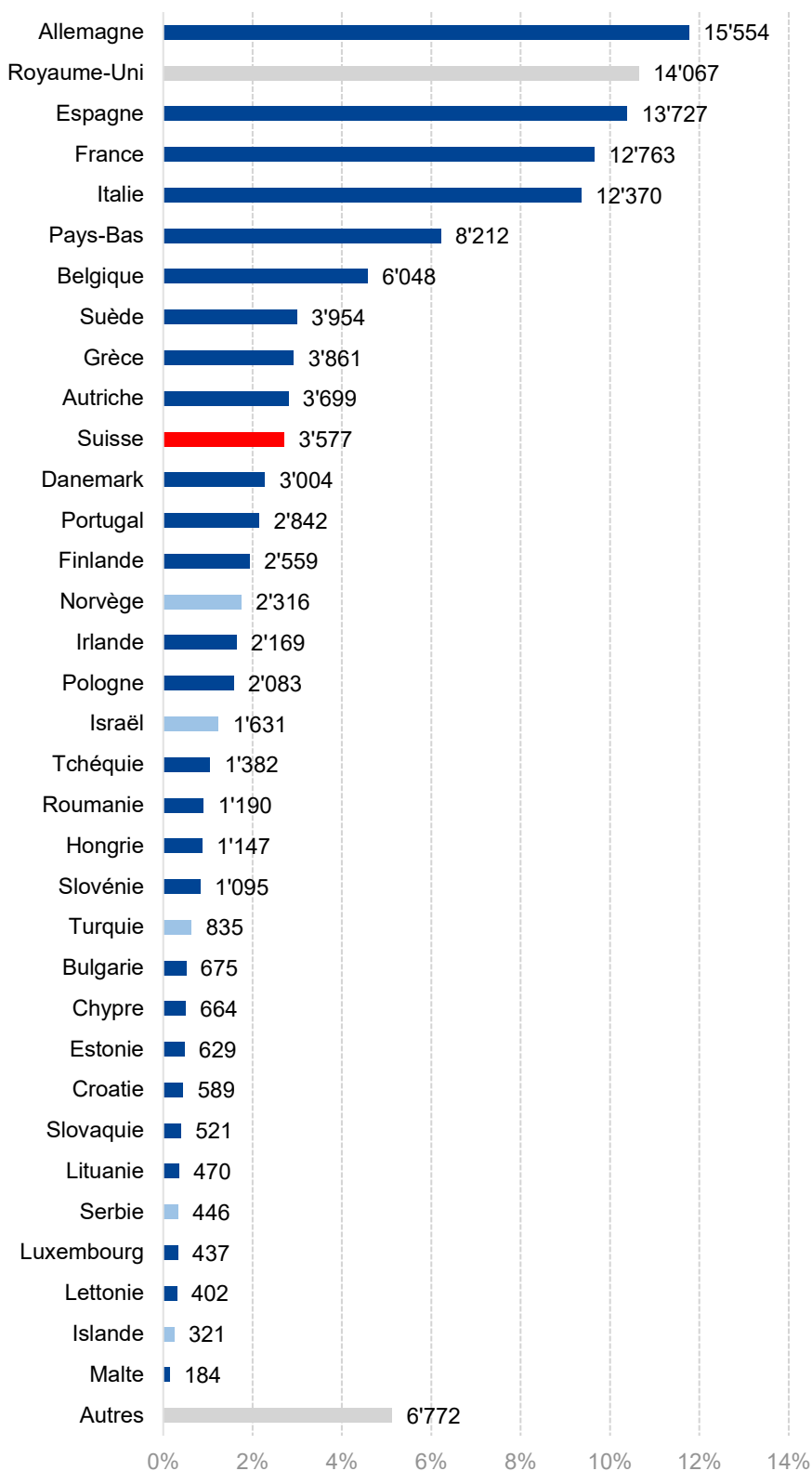
Remarque : Correspond à la figure 17 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018.

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

Les subventions totales engagées au profit des institutions suisses s'élèvent à quelque 2202,8 millions de francs. Les domaines et les instruments dans lesquels les subventions ont été particulièrement importantes sont en règle générale ceux pour lesquels le nombre de participations suisses est élevé. Les bourses ERC représentent 769,5 millions de francs, soit 34,9 % des financements alloués à des institutions suisses. Elles sont suivies par les TIC (209,0 millions de francs ; 9,5 %), la santé (195,1 millions de francs ; 8,9 %) et les actions Marie Skłodowska-Curie MSCA (193,7 millions de francs ; 8,8 %) (figure 4). Les subventions engagées dans les domaines ERC, FET et Innovation dans les PME sont supérieures à la moyenne.

La Suisse en comparaison européenne

Figure 5 : Proportion et nombre des participations par pays

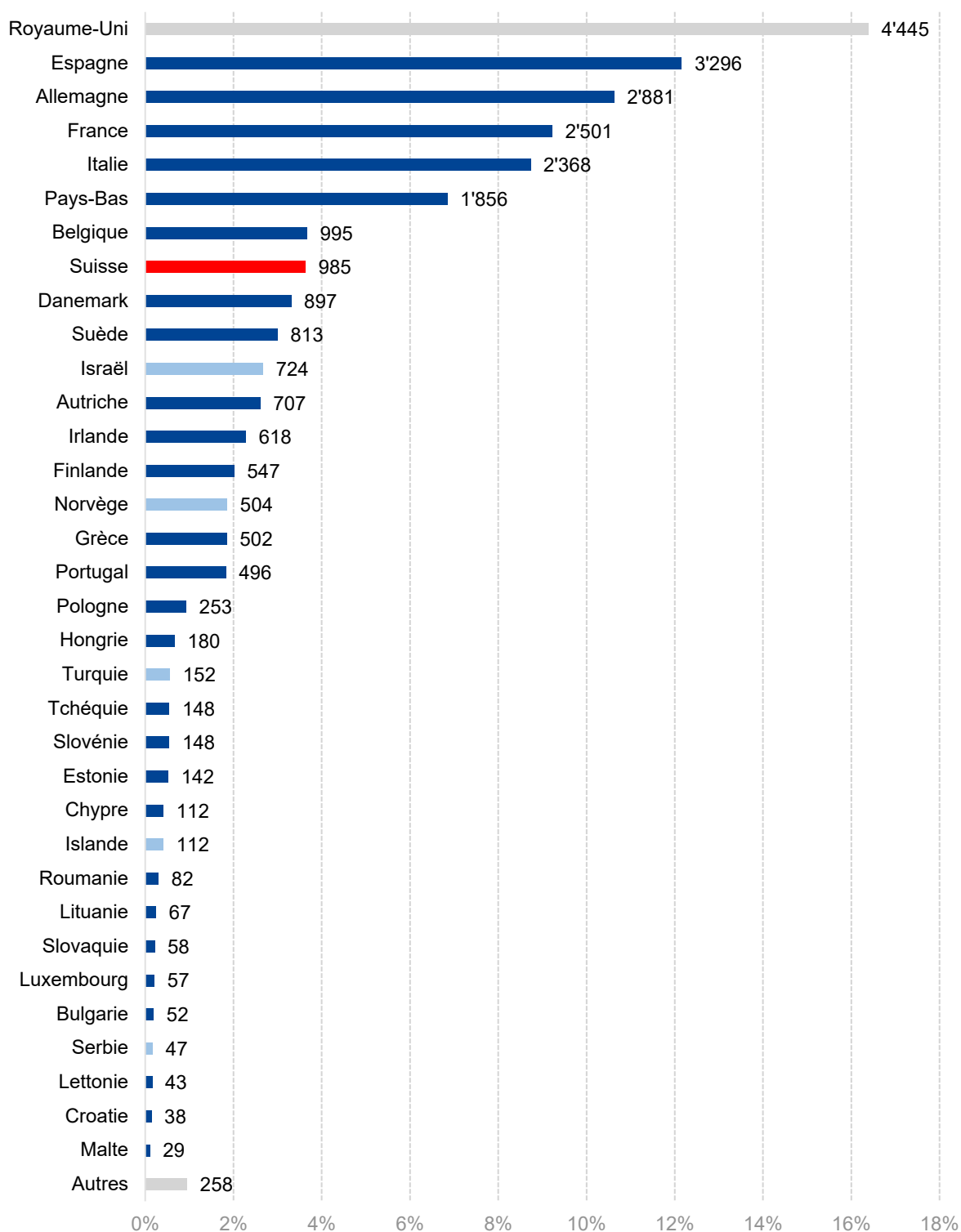


Remarques : Correspond à la figure 22 dans [La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018](#). La figure 5 représente les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les six pays associés les plus performants (Suisse, Norvège, Israël, Turquie, Serbie et Islande).

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

Parmi les 132 195 participations enregistrées jusqu'à présent, les pays les plus représentés sont l'Allemagne et le Royaume-Uni, avec respectivement 11,8 % et 10,6 %, suivis par l'Espagne, la France et l'Italie (figure 5). Ces grands pays figuraient déjà en tête du classement dans le 7^e programme-cadre. La Suisse demeure l'État associé avec le plus de participations, devant la Norvège et Israël. Cependant, alors qu'elle occupait la 9^e place dans le programme précédent, elle a désormais chuté à la 11^e place, ce qui correspond à un recul de 3,2 % à 2,7 % de toutes les participations.

Figure 6 : Proportion et nombre de coordinations par pays



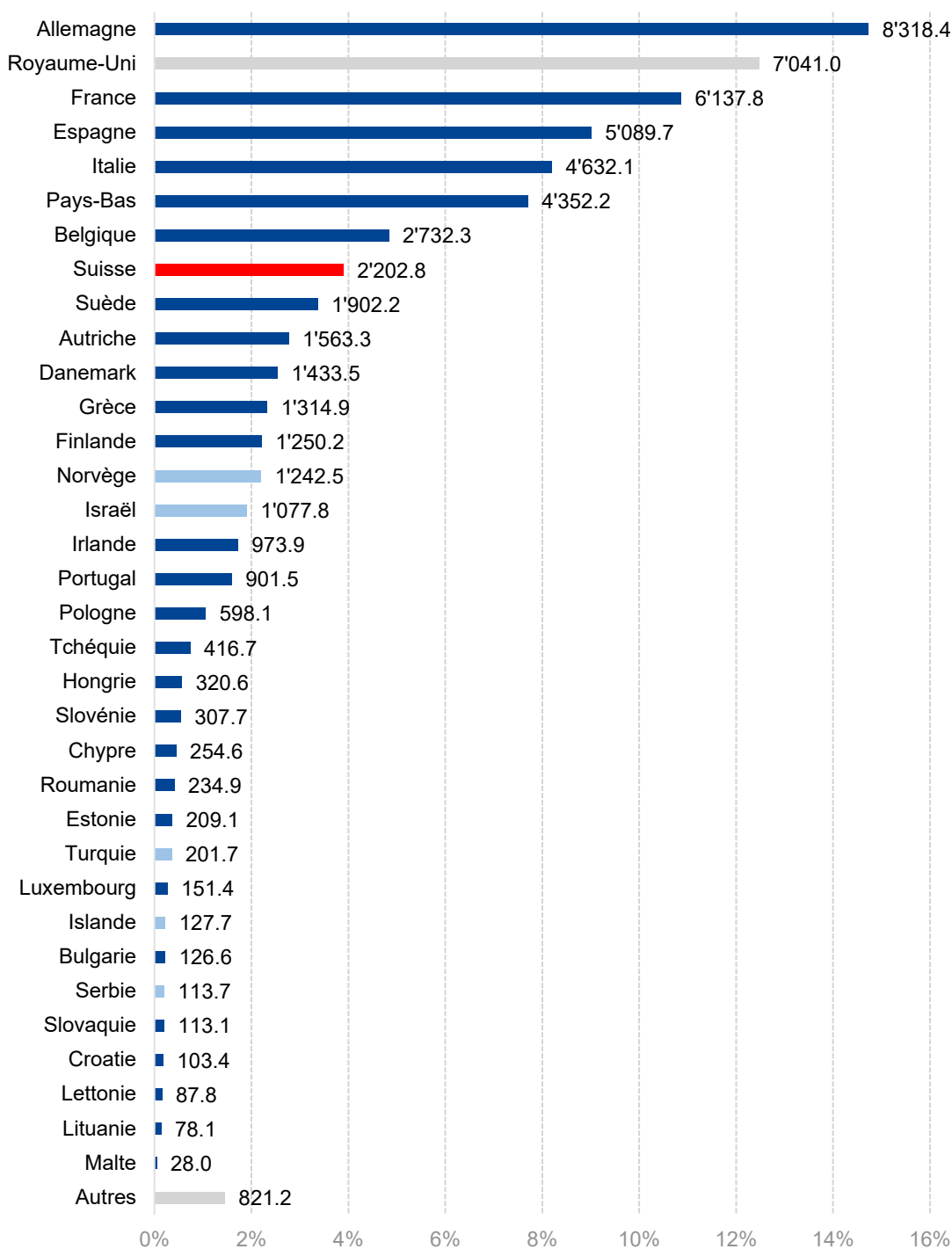
Remarques : Correspond à la figure 24 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018. La figure représente les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les six pays associés les plus performants (Suisse, Norvège, Israël, Turquie, Serbie et Islande).

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

En valeurs absolues, les coordinations de projets donnent un peloton de tête comparable à celui des participations : le Royaume-Uni occupe de loin la première place, avec 16,4 % de l'ensemble des coordinations, devant l'Espagne qui affiche 12,2 % (figure 6). La Belgique ayant tout juste devancé la

Suisse, cette dernière occupe désormais la 8^e place. Pourtant, la proportion de coordinations s'est considérablement améliorée au cours du programme et s'élève dorénavant à 3,6 %. À la fin du premier semestre 2015, la Suisse représentait en effet seulement 0,3 % de l'ensemble des coordinations et occupait alors la 24^e place européenne.

Figure 7 : Part des subventions allouées par pays

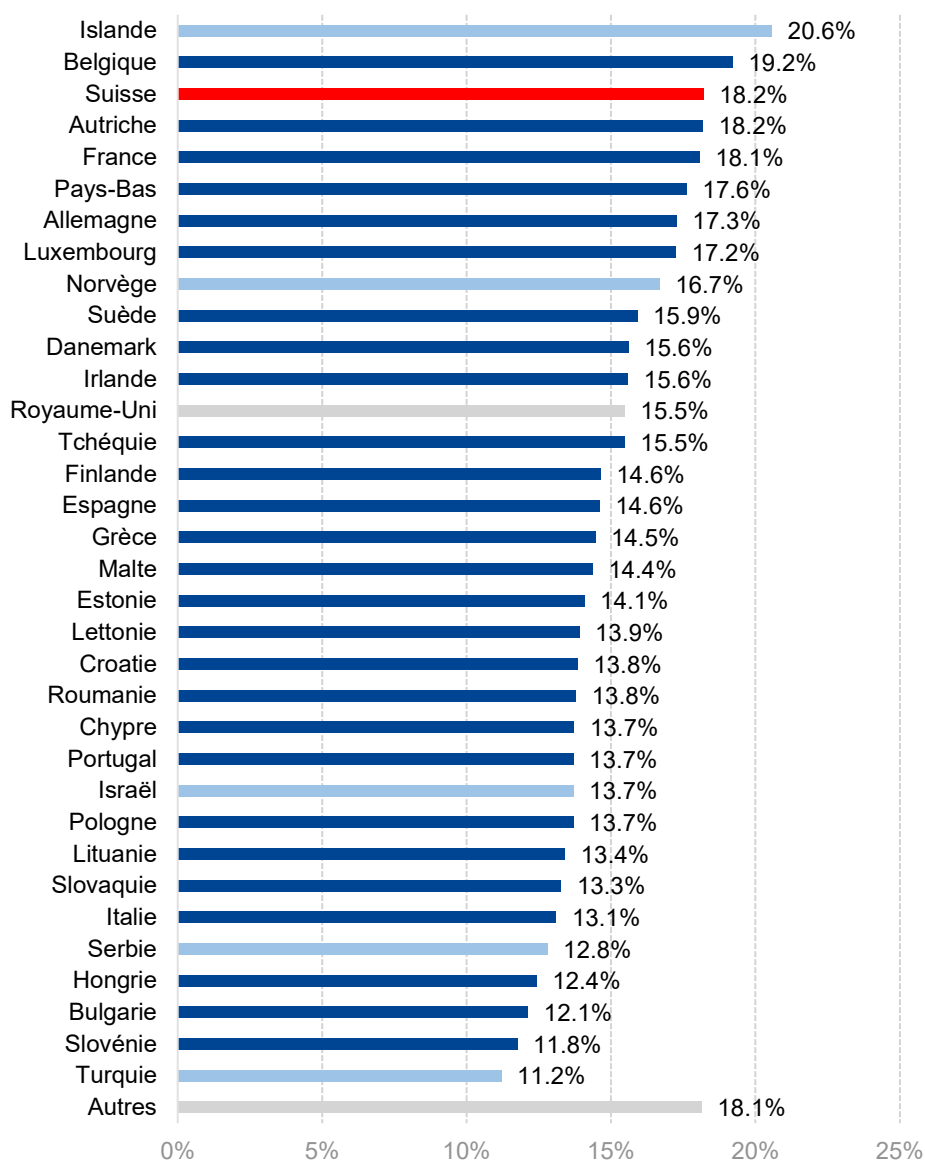


Remarques : Correspond à la figure 26 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018. La figure représente les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les six pays associés les plus performants (Suisse, Norvège, Israël, Turquie, Serbie et Islande).

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

En ce qui concerne la répartition des subsides engagés, ce sont les grands pays européens qui dominent, comme pour les participations en valeur absolue (figure 7). La part la plus grande est allouée à l'Allemagne, avec 8318,4 millions de francs, soit 14,7 %, suivie par le Royaume-Uni, qui perçoit 12,5 % de l'ensemble des contributions. Les deux pays se plaçaient également en tête des bénéficiaires dans le 7^e programme-cadre, mais quasiment à égalité, avec respectivement 15,9 % et 15,3 %. La Suisse occupe le huitième rang, avec 3,9 %, juste après la Belgique, et arrive ainsi premier État associé de la liste. Ce classement traduit cependant une légère détérioration, car elle était septième dans le cadre du programme précédent (4,3 %).

Figure 8 : Taux de succès des propositions de projets par pays



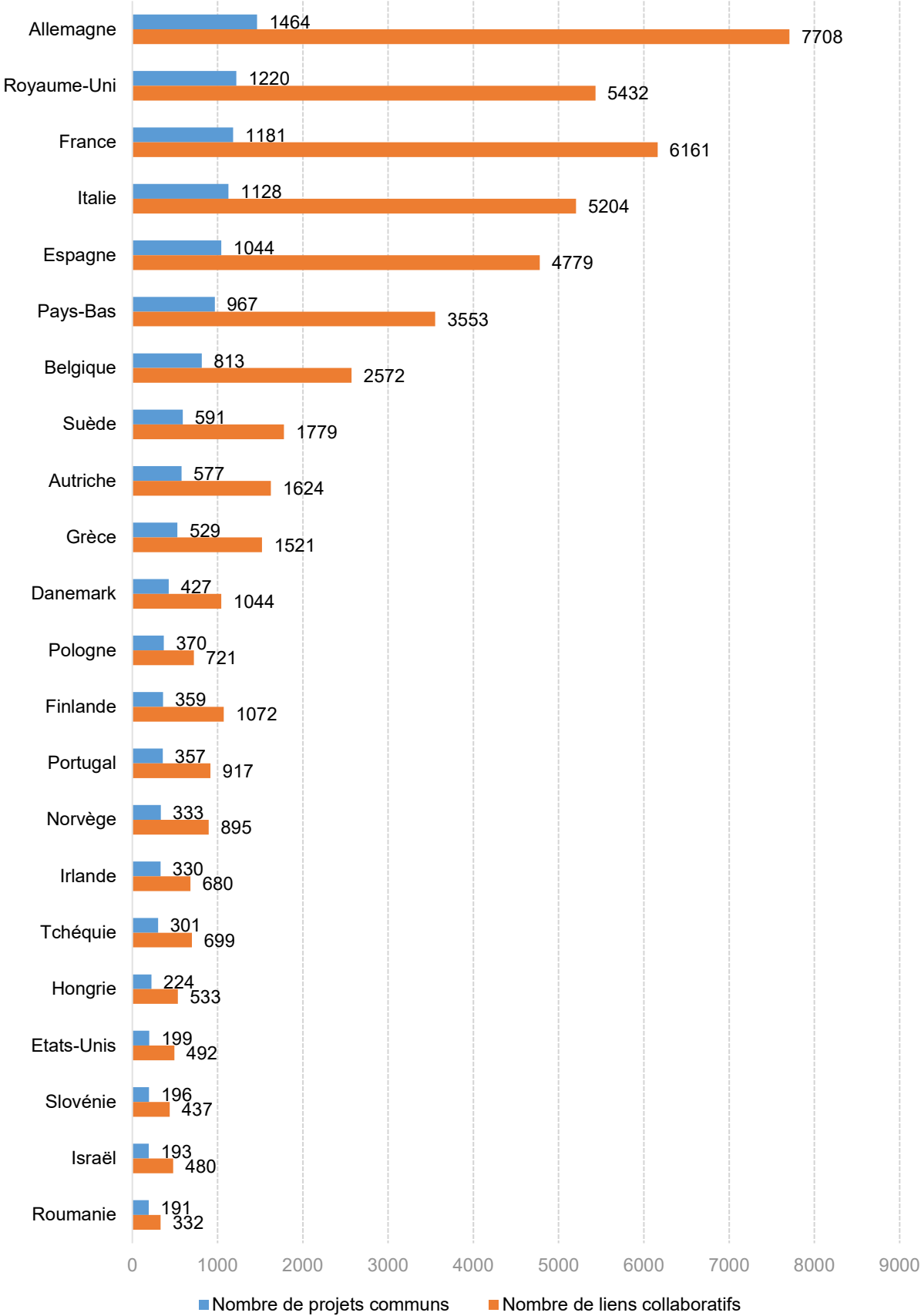
Remarques : Correspond à la figure 28 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018.

La figure 8 représente les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni et les six pays associés les plus performants (Suisse, Norvège, Israël, Turquie, Serbie et Islande).

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

Le taux de succès propre à chaque pays indique la performance d'un pays par rapport aux autres en matière d'attribution de projets. Avec un taux de succès de 18,2 %, la Suisse occupe la cinquième place du classement européen (figure 8 ; en raison de leur participation généralement beaucoup plus faible, les îles Féroé et le Monténégro ne sont pas inclus). Plus d'une proposition de projet sur six émanant d'une institution helvétique est ainsi acceptée par la Commission européenne. Il s'agit d'un excellent résultat. La première et la deuxième place sont également attribuées à des États associés, à savoir les îles Féroé (22,8 %) et l'Islande (20,6 %), ces pays réalisant toutefois nettement moins de projets comparativement à la Suisse. La Suisse occupait la quatrième place dans le programme précédent. Par rapport au 7^e programme-cadre, la Suisse a donc reculé d'une place dans le classement des taux de succès. Son taux de succès s'élevait à 24,1 % et a ainsi enregistré un recul de 5,9 points de pourcentage. De manière générale, on remarque que les taux de succès sont inférieurs à ceux du 7^e programme-cadre.

Figure 9 : Nombre de projets communs et de relations collaboratives entre des partenaires suisses et d'autres pays



Remarques : Correspond à la figure 30 dans La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Faits et chiffres 2018. Seuls les pays comptant au moins 190 projets communs avec la Suisse sont représentés. Les collaborations internes à la Suisse ne sont pas prises en compte.

Sources : Commission européenne, SEFRI, état au 2 février 2020.

La figure 9 montre d'une part les projets communs entre la Suisse et les autres pays, c'est-à-dire, le nombre de projets impliquant au moins un partenaire suisse et un issu d'un autre pays. Elle représente d'autre part le nombre de relations collaboratives entre la Suisse et d'autres pays. Ce chiffre correspond au nombre de relations bilatérales et, partant, à toutes les collaborations potentielles entre le partenaire suisse et celui issu du pays tiers. Contrairement au premier indicateur, celui-ci tient compte du nombre de partenaires de chacun des pays impliqués dans les projets communs.